

Soierie Vivante vous propose de fêter l'anniversaire de votre enfant en organisant une séance de tissage spéciale destinée aux 7-12 ans dans l'ancien atelier de passementerie de Mme Letourneau sauvegardé par l'association. Séance créative et originale : chaque enfant est acteur de ce qu'il a réalisé. Cette activité stimule l'attention, la coordination et l'imagination des enfants...

Comment se déroule une séance anniversaire ?

Les anniversaires ont lieu sur réservation, en général le samedi ou le mercredi après-midi. Le créneau horaire est souvent de 14h30 à 17h30, il peut être modifié selon votre demande. Voici le déroulement chronologique d'un anniversaire :

- **14h30** : arrivée des participants, explications de la technique du tissage sur les petits métiers
- **14h45 à 16h30** : le tissage sur des petits métiers adaptés à la taille des enfants. Ils choisissent les couleurs de fils, et apprennent aisément, comme de vrai petits canuts! Chaque enfant réalise son propre tissu.
- **16h30 à 17h** : en visite, les enfants retrouvent les mots des métiers à tisser, cette fois-ci sur les métiers grandeur nature présents dans notre atelier
- **17h à 17h20** : après l'effort, le réconfort! Sous le contrôle d'un parent, on souffle les bougies et on déguste le gâteau d'anniversaire. Les parents se chargent du gâteau, des bougies et des bonbons, Soierie Vivante fournit les boissons : jus de fruits, sodas festifs
- **17h30** : une pochette cadeau est remise à chaque enfant. Elle contient le tissage transformé et cousu en objet par les animateurs de Soierie Vivante (sac, coussin, ballon, nounours...), diverses surprises, et la « carte papillon », carte de fidélité pour les séances de tissage des vacances scolaires organisées par l'association!

Infos pratiques :

Réservation obligatoire au 04 78 27 17 13 ou infos@soierie-vivante.asso.fr

Rendez-vous à l'atelier de Passementerie, n°21 rue Richan, Lyon 4^{ème} (Digicode, 1^{er} étage)

Durée : 3 heures (de 14h30 à 17h30 par exemple, le jour de votre choix)

Nombre de participants : 10 enfants MAXIMUM (votre enfant compris)

Votre présence est appréciée durant l'atelier, **obligatoire pour le goûter**

Pour le gâteau : nous disposons d'un frigo et d'un four micro-ondes

Tarif : 120 € (forfait). Règlement sur place en chèque, CB, espèces, chèques vacances

Ce tarif comprend :

- Visite d'une ½ heure environ avec démonstrations sur le métier de passementerie.
- Initiation au tissage sur des petits métiers (chacun des participants repart avec sa création)
- les boissons

Il ne comprend pas:

- le gâteau d'anniversaire
- les gobelets plastiques, les assiettes et couverts, les bougies et autres décorations...



NB : - Nous ne pouvons garantir la visite initiale, en cas de retard supérieur à 15 mn.

- Toute réservation non annulée 48H à l'avance sera facturée.
- Bien que nous organisions des ateliers anniversaires, notre structure demeure un lieu de fréquentation par le public. Merci donc de bien vouloir préciser aux enfants qu'ils seront comme au musée et de rester CALMES !